

Baromètre des professionnels libéraux : résultats complémentaires

CNCPL du 29 janvier 2007

Baromètre des professionnels libéraux

- CNCPL du 13 septembre 2006 :
 - présentation par BVA des résultats du premier baromètre réalisé auprès de 1001 entreprises libérales de France métropolitaine, interrogées en juillet 2006 sur :
 - la conjoncture économique passée (premier semestre 2006), et à venir (second semestre 2006) en matière d'activité et d'emploi,
 - les freins ressentis pour développer leur activité,
 - leurs attentes vis-à-vis du Gouvernement,
 - leur opinion vis-à-vis des mesures gouvernementales mises en place en leur faveur

CNCPL 29 janvier 2007

Baromètre des professionnels libéraux

- Demande du Ministre : apporter des résultats complémentaires à ceux présentés par BVA le 13 septembre 2006 :
 - par secteur : activités juridiques, techniques ou liées à la santé,
 - par taille d'entreprise en terme d'emploi total (salarié et non salarié),
 - par ancienneté d'installation.

Baromètre des professionnels libéraux

- L'échantillon était « stratifié » selon le secteur d'activité et le niveau d'activité des entreprises libérales : on pouvait « croiser » les résultats par secteur mais pas par taille d'entreprise ou par ancienneté.
- L'échantillon a été « redressé » : sa structure est désormais identique à celle de la population totale des entreprises libérales, en terme de taille, d'ancienneté et de secteur.
- En modifiant les pondérations affectées aux entreprises enquêtées, cette opération a un impact sur les résultats généraux : ils peuvent, à la marge, différer de ceux présentés précédemment par BVA.

Structure des entreprises libérales*

Secteurs	Proportion
Activités juridiques	7,4%
Activités techniques	35,7%
Activités liées à la santé	56,9%
Total	100,0%

Ancienneté	Proportion
4 ans ou moins	25,9%
5 à 14 ans	37,6%
15 à 25 ans	33,8%
26 ans ou plus	2,7%
Total	100,0%

Taille (salariés et non salariés)	Proportion
1 personne	65,8%
2 à 4 personnes	20,9%
5 à 14 personnes	11,1%
plus de 15 personnes	2,1%
Total	100,0%

*pour l'enquête, les entreprises libérales retenues sont les entreprises indépendantes, de France métropolitaine, dont les activités recourent le champ des activités libérales, à l'exclusion des intermédiaires du commerce

Baromètre des professionnels libéraux

- Ce diaporama va présenter, pour les principales questions posées lors de l'enquête :
 - Les résultats généraux,
 - *Les résultats complémentaires demandés (en italique).*

Vis-à-vis de la situation actuelle : une satisfaction générale

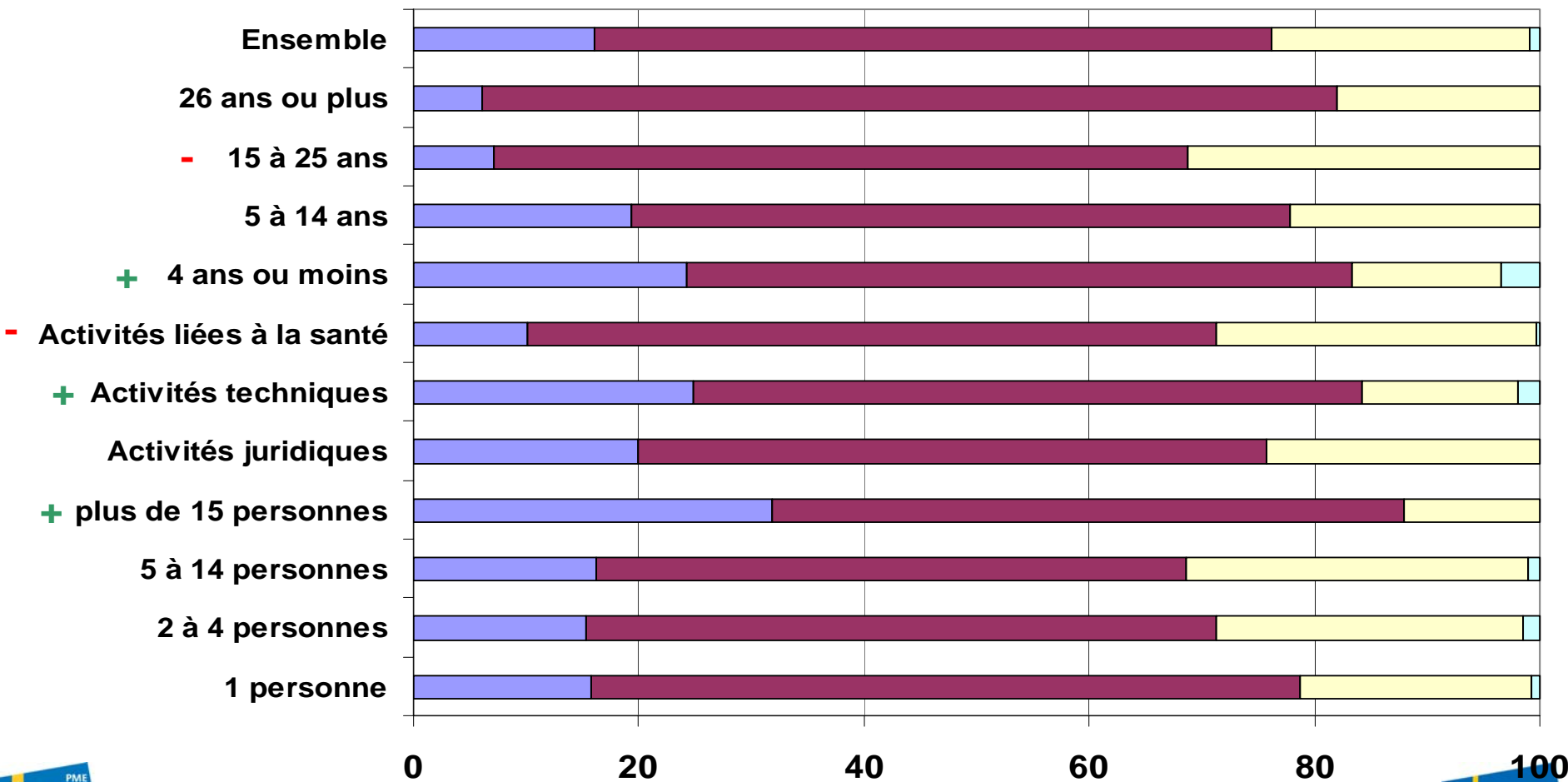
- Dans l'ensemble, **65%** des professionnels interrogés se disent satisfaits ou très satisfaits de leur situation actuelle,
- *Dans le détail, cette tendance à la satisfaction est comparable au sein de la plupart des profils (secteur, et ancienneté)*
- *La satisfaction est cependant plus marquée dans les entreprises comptant 15 personnes et plus (**90,5%**).*

Vis-à-vis de la situation passée : un constat plus partagé

- Une majorité des professionnels (**60,1%**) estime que leur activité s'est stabilisée au cours des 6 derniers mois,
- **16,1%** d'entre eux estiment que l'activité de leur entreprise s'est améliorée,
- **Les plus satisfaits** : les plus récemment installés, ceux qui emploient 15 personnes et plus et les activités techniques,
- **Les moins satisfaits** : les professionnels de santé et les professionnels ayant entre 15 et 25 ans d'ancienneté.

Au cours des 6 derniers mois, diriez-vous que la situation de votre entreprise...

■ ... s'est améliorée (+)
 ■ ... est restée inchangée
 ■ ... s'est détériorée (-)
 ■ ... (NSP)



0

20

40

60

80

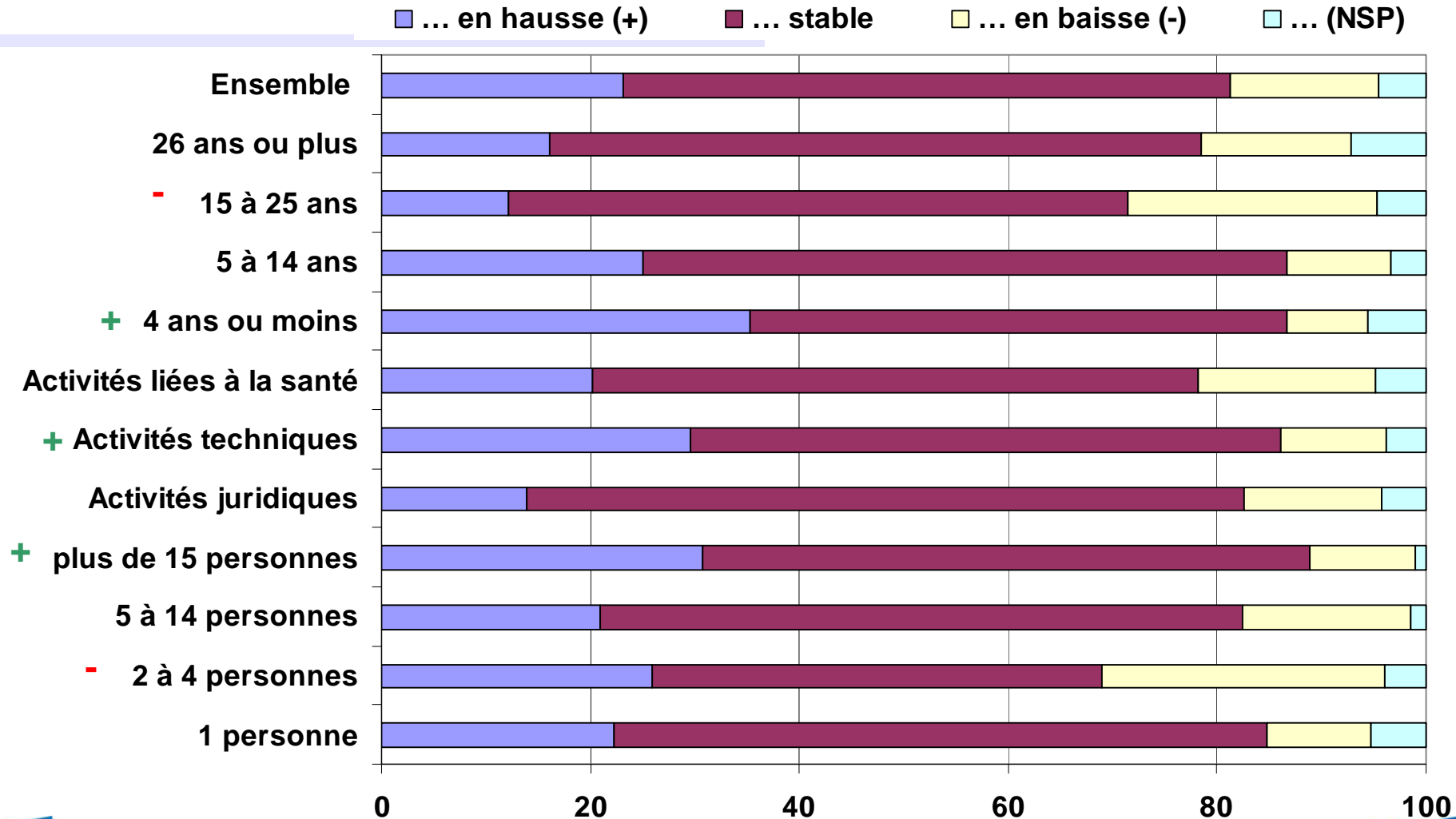
100

CNCPL 29 janvier 2007

Vis-à-vis de la situation future : un peu plus d'optimisme que sur l'activité passée

- Une majorité (**62,5%**) estime que leur activité restera inchangée au cours du semestre à venir,
- **22,3%** estiment que l'activité de leur entreprise va progresser,
- **Les plus optimistes** : les plus récemment installés, ceux qui emploient 15 personnes et plus, les activités techniques,
- **Les plus pessimistes** : les professionnels ayant entre 15 et 25 ans d'ancienneté, les petites entreprises (2 à 4 personnes).

Au cours des 6 prochains mois, pensez-vous que votre activité sera...



CNCPL 29 janvier 2007

L'emploi dans les entreprises libérales : stabilité pour la majorité, dynamisme plus fort dans les plus grandes entreprises

- Stabilité des embauches passées : les effectifs actuels sont stables par rapport au semestre précédent pour une majorité (**92,7%**),
 - *Cependant, dans 28,4% des entreprises de 5 personnes et plus, les effectifs ont augmenté.*
- Stabilité des embauches prévues : les professionnels anticipent un niveau d'emploi stable pour le semestre à venir (**93,6%**),
 - *Cependant, dans 14% des entreprises de 5 personnes et plus, les effectifs devraient augmenter.*

Des freins au développement de l'activité ?

- Dans l'ensemble, **45,6%** des professionnels déclarent être empêchés de développer leur activité :
 - *de façon plus marquée dans les plus grandes entreprises :*
 - **61,4%** dans les entreprises employant 5 personnes et plus,
 - *de façon moins marquée dans les entreprises les plus anciennes :*
 - **41%** dans les entreprises ayant plus de 26 ans d'ancienneté,
 - *pas de différence significative entre secteurs.*

Les professionnels qui se disent freinés l'expliquent principalement par* :

- Les lourdeurs administratives (**55%**) et les contraintes financières (**51,5%**) :
 - *et particulièrement pour le secteur santé, pour les entreprises employant de 5 à 14 personnes et pour celles ayant entre 5 et 14 ans d'ancienneté.*
- Une demande insuffisante (**22,5%**) :
 - *et particulièrement pour les secteurs techniques et juridiques, pour les petites entreprises de 2 à 4 employés et pour celles ayant entre 5 et 14 ans d'ancienneté.*
- La difficulté à trouver du personnel qualifié (**22,4%**) :
 - *surtout pour les plus grandes entreprises (5 personnes et plus) et les entreprises « installées » comptant de 5 à 14 ans d'ancienneté.*

* plusieurs réponses possibles par les enquêtés

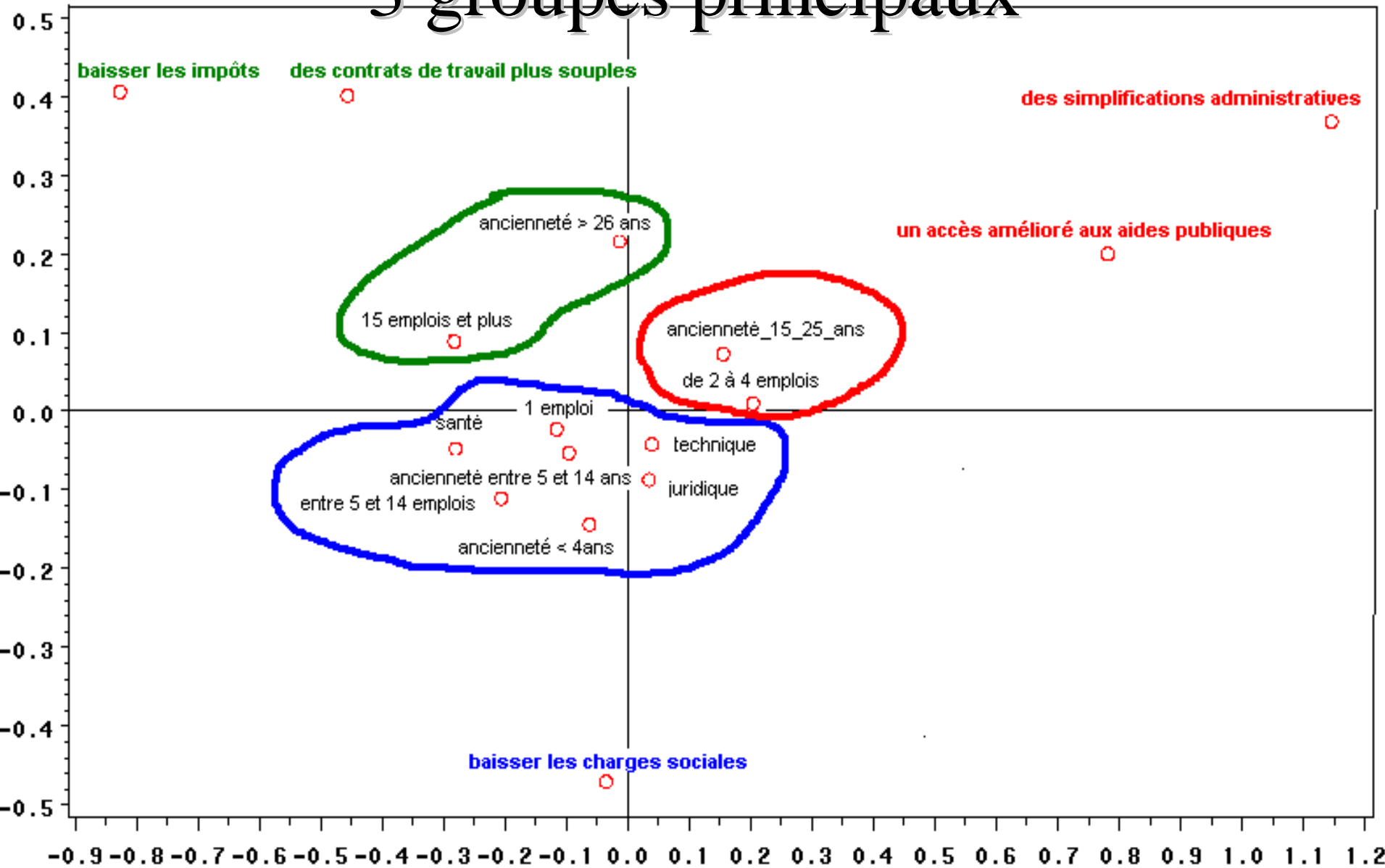
Les attentes vis-à-vis du Gouvernement

- Ce qui est attendu en premier ou en deuxième :
 - baisser les charges sociales (**79,0%**),
 - baisser les impôts (**41,4%**),
 - simplifier les formalités administratives (**34,6%**),
 - des contrats de travail plus souples (**15,9%**),
 - un accès amélioré aux aides publiques (**6,0%**),
- *En matière de préférence sur les actions attendues de la part du Gouvernement, 3 groupes de professionnels libéraux se distinguent.*

CNCPL 29 janvier 2007

Les attentes vis-à-vis du Gouvernement :

3 groupes principaux



Les attentes vis-à-vis du Gouvernement

- *Dans le détail, les professionnels libéraux expriment une préférence :*
 - ***pour les baisses de charges*** : dans tous les secteurs, pour les professionnels employant moins de 14 personnes, pour les moins anciens dans la profession,
 - ***pour des simplifications administratives et un meilleur accès aux aides publiques*** : les professionnels employant de 2 à 4 personnes, les « installés » ayant de 15 à 25 ans d'ancienneté,
 - ***pour des baisses d'impôts et des contrats de travail plus souples*** : les « anciens » ayant 26 ans et plus d'ancienneté, les professionnels à la tête des plus grosses entreprises (15 emplois et plus).

Des structures d'accompagnement des professionnels libéraux chargées d'informer et de former à la gestion de l'entreprise

- **60%** des professionnels jugent utiles de telles structures. L'intérêt pour ce type de structures est plus marqué chez :
 - *les professionnels installés récemment,*

Les mesures mises en place par le Gouvernement : une notoriété forte, voire très forte

- Proportion de professionnels libéraux connaissant :
 - Le contrat de collaborateur libéral : **36,6%**
 - Le statut de conjoint collaborateur : **55,1%**
 - La protection de la résidence principale du professionnel libéral exerçant en tant qu'entrepreneur individuel : **30,4%**
 - Les exonérations fiscales et sociales de plus-values de cession d'entreprise libérale : **34,8%**
 - Le chèque emploi TPE : **46,2%**
 - Le CNE : **80,9%**

CNCPL 29 janvier 2007

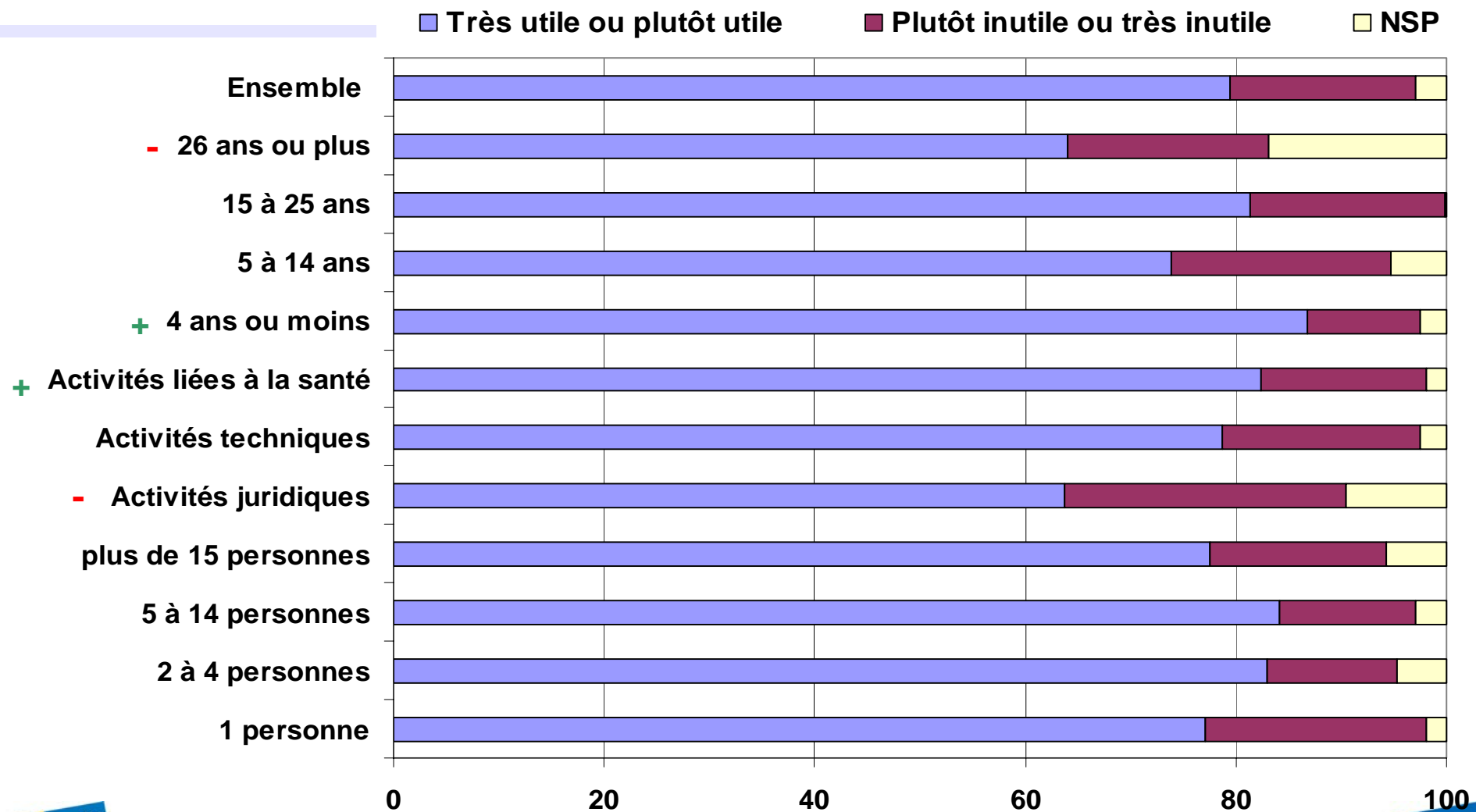
Les mesures mises en place par le Gouvernement : une notoriété forte, voire très forte

- *Les professionnels des activités juridiques ont globalement une meilleure connaissance des mesures, hormis pour le chèque emploi TPE, mieux connu des professionnels des activités techniques,*
- *La connaissance des mesures augmente avec la taille de l'entreprise,*
- *Pas de différence significative selon l'ancienneté d'installation.*

Le contrat de collaborateur libéral

- **79,5%** des professionnels le jugent utile (très utile ou plutôt utile). Ce contrat est :
 - *davantage jugé utile dans la santé (82,4%)*
 - *davantage jugé utile par les professionnels les plus récemment installés (86,8% parmi ceux qui le sont depuis moins de 4 ans)*

Le contrat de collaborateur libéral : vous jugez cette mesure...



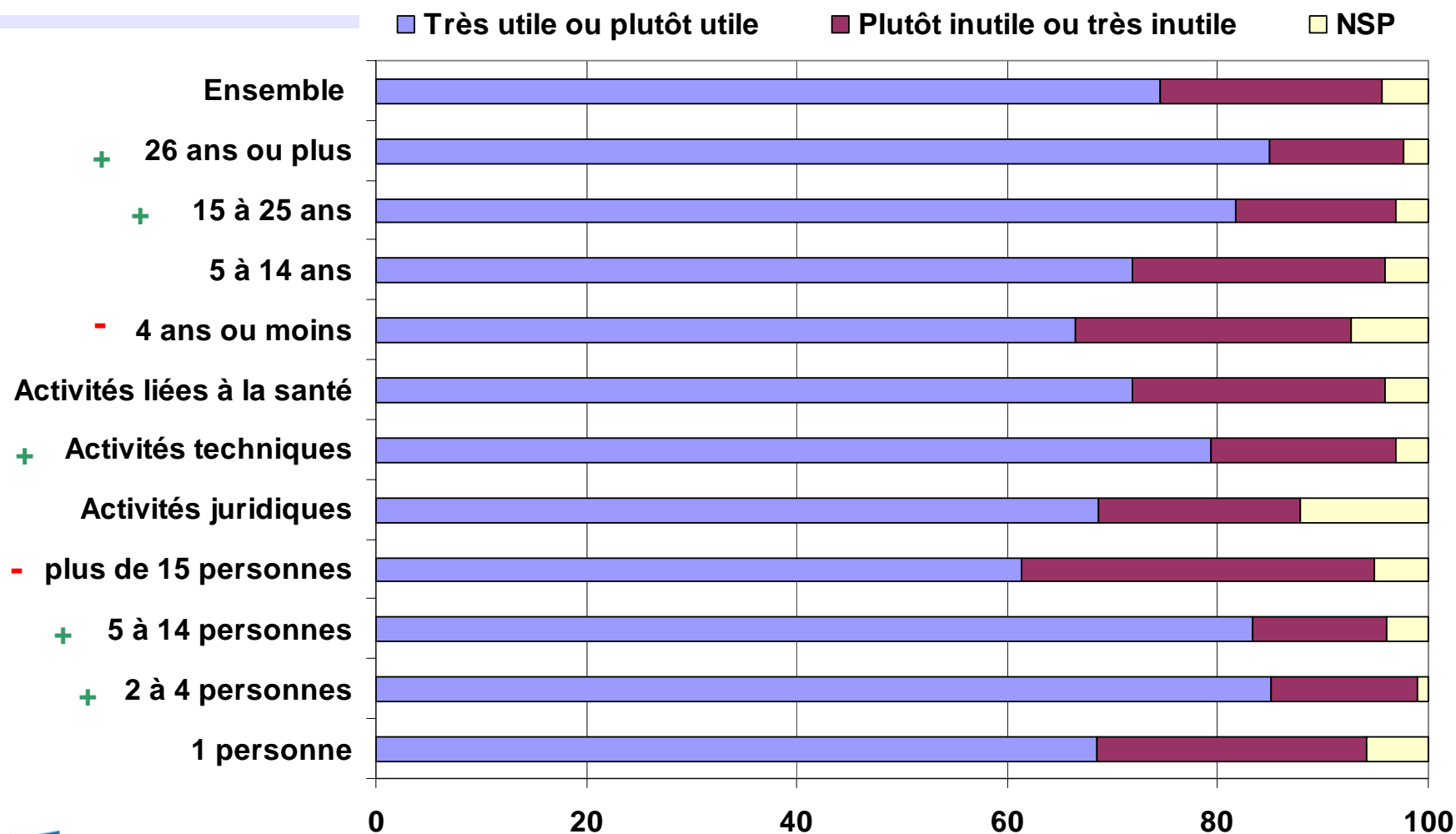
CNCPL 29 janvier 2007

22

Le statut de conjoint collaborateur du professionnel libéral

- **74,5%** des professionnels libéraux le jugent utile. Dans le détail, ce nouveau statut est :
 - *davantage jugé utile dans les entreprises employant de 2 à 14 personnes (84,4%) que dans celles en employant 15 et plus (61,3%),*
 - *davantage jugé utile par les plus anciens (84,9% parmi les professionnels installés depuis 15 ans et plus)*
 - *davantage jugé utile dans les activités techniques (79,3%).*

Le statut de conjoint collaborateur : vous jugez cette mesure...



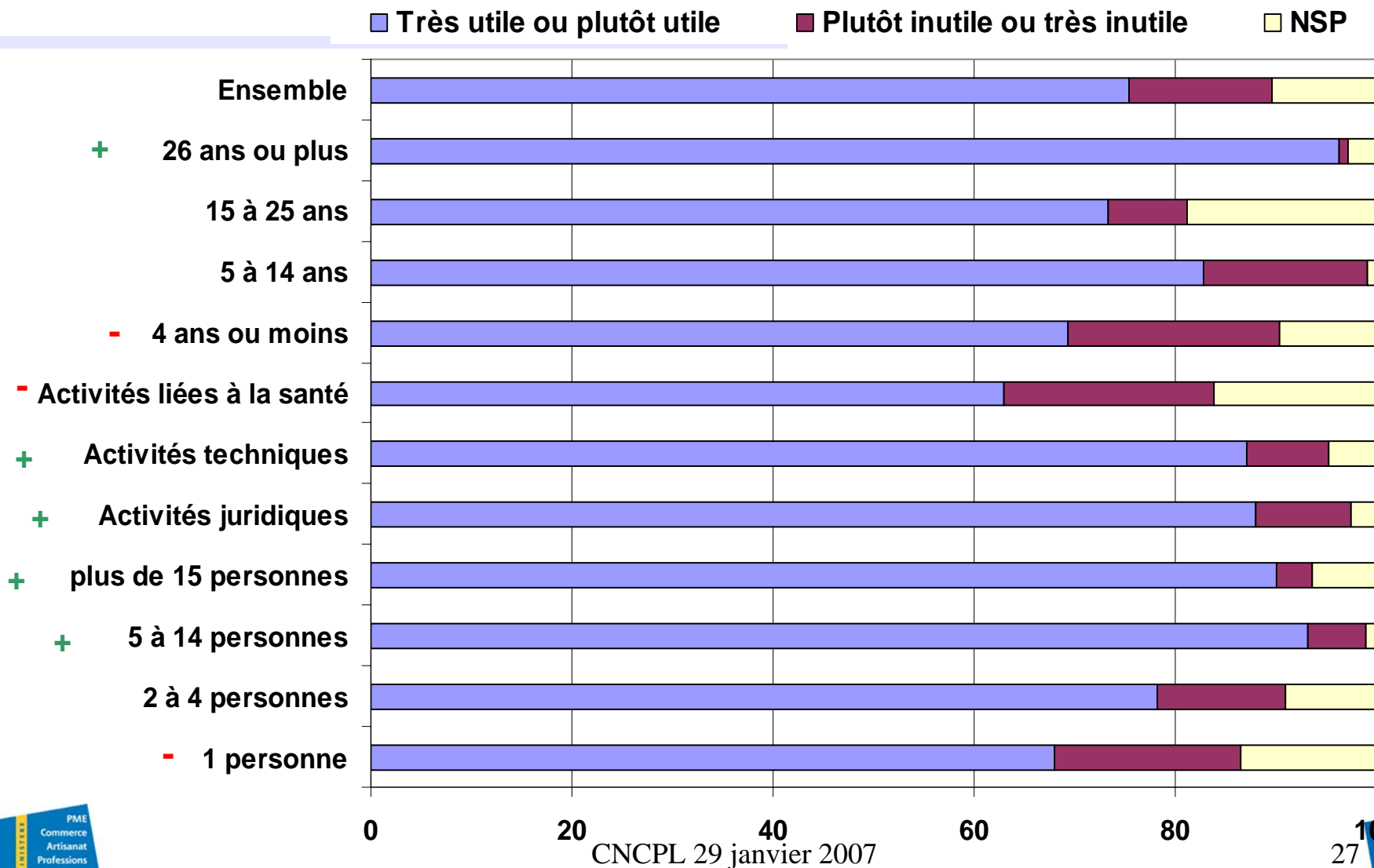
La protection de la résidence principale...

- ...du professionnel libéral exerçant en tant qu'entrepreneur individuel :
 - cette mesure est jugée utile par **91,4%** des professionnels,
 - *l'utilité de cette mesure fait l'unanimité.*

Les exonérations fiscales et sociales...

- ...des plus-values de cession d'entreprise libérale : **75,4%** des professionnels les jugent utiles. Ces mesures sont :
 - *davantage jugées utiles dans le secteur des activités juridiques (**87,9%**) et techniques (**87,2%**),*
 - *davantage jugées utiles dans les entreprises employant 5 personnes et plus (**92,6%**),*
 - *davantage jugées utiles chez les anciens (**96,2%** chez les professionnels installés depuis plus de 26 ans).*

Les exonérations fiscales et sociales des plus-values de cession : vous jugez ces mesures...



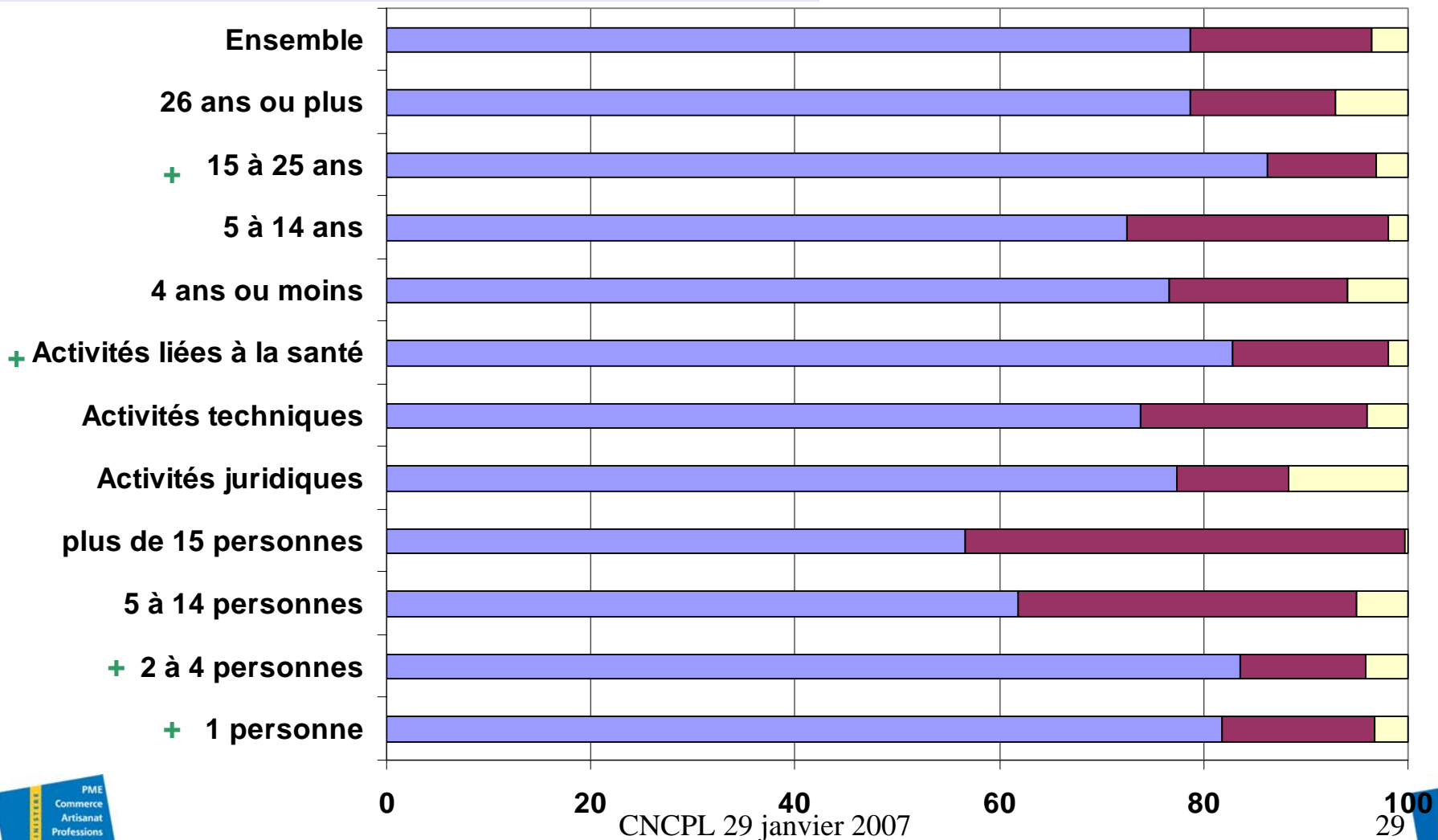
CNCPL 29 janvier 2007

La simplification de l'embauche...

- ...et de la gestion administrative du personnel dans les entreprises qui emploient jusqu'à 5 salariés au moyen du **chèque emploi TPE** : **78,7%** des professionnels la juge utile.
 - *De façon logique, cette simplification est davantage jugée utile dans les entreprises de moins de 5 salariés que dans les autres, non concernées par la mesure,*
 - *Cette mesure est jugée plus utile dans la santé (**82,9%**) que dans les autres secteurs.*

Le chèque emploi TPE : vous jugez cette mesure...

■ Très utile ou plutôt utile
 ■ Plutôt inutile ou très inutile
 ■ NSP

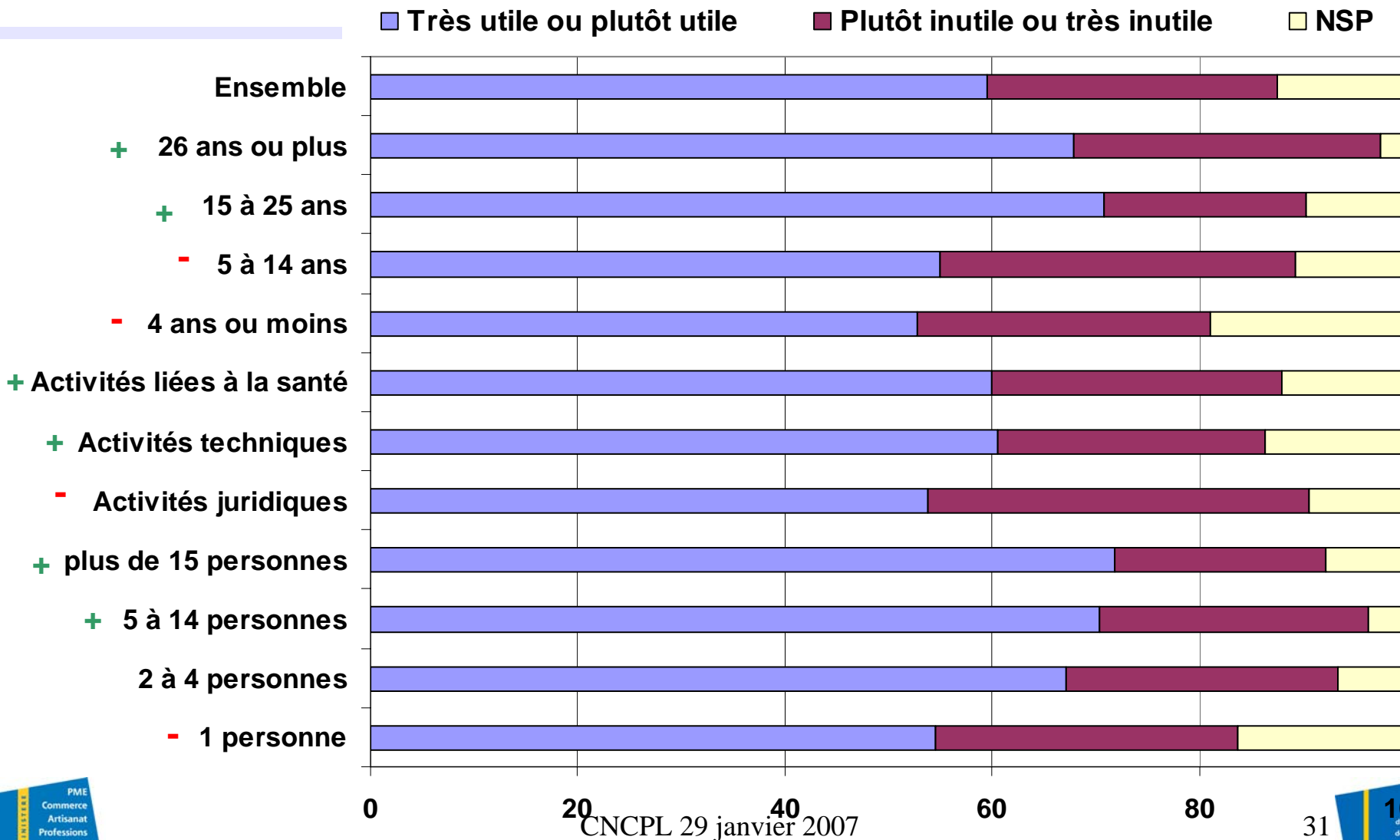


CNCPL 29 janvier 2007

Le Contrat nouvelles embauches (CNE)

- **59,6%** des professionnels libéraux le jugent utile. Le CNE est :
 - bien davantage jugé utile dans les entreprises de plus de 5 personnes (**70,7%**) que par les professionnels travaillant en solo (**54,5%**),
 - davantage jugé utile dans les activités techniques (**60,5%**) et la santé (**60,0%**) que dans les activités juridiques (**53,8%**),
 - bien davantage utile par les plus anciennement installés : **70,6%** parmi ceux ayant 15 ans ou plus d'ancienneté, contre **54,1%** parmi ceux ayant moins de 15 ans d'ancienneté.

Le CNE : vous jugez cette mesure...



CNCPL 29 janvier 2007

Le baromètre des professionnels libéraux...

...est disponible en ligne sur www.pme.gouv.fr

Merci de votre attention